

**RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Date	14 juin 2006	Heure	18 h 30
Endroit	Centre culture et environnement – Frédéric Back 870, avenue De Salaberry, Québec		
Rédigé par	Alexandre Turgeon	Signature	

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 8 mai 2006
3. Statut du comité
4. Modalité de transmission de l'information
5. Modernisation de l'incinérateur
6. Information sur les campagnes d'information
7. Varia
8. Rappel des dates des prochaines réunions
 - Mercredi, le 30 août 2006
 - Mardi, le 17 octobre 2006
 - Mercredi, le 6 décembre 2006

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres :

Loïc Lévesque	AmiEs de la terre de Québec
Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement
Nicole Blouin	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Bärbel Reinke	Conseil de quartier Maizerets
Anne Beaulieu	Élue, arrondissement Limoilou

Observateurs :

Denis Robillard	Service de l'environnement, Ville de Québec
Benoît Delisle	Service des travaux publics, Ville de Québec
Michèle Goyer	Service des travaux publics, Ville de Québec
Serge Gagnon	Arrondissement Limoilou, Ville de Québec

COPIES À : *Toutes les personnes présentes ainsi que :*

Membres :

Steve St-Cyr	Conseil de quartier Lairet
Jacques Beaudet	La Commode
Alain Loubier	Élu, arrondissement Limoilou
Guy Perrault	Élu, Ville de Québec

Observateur :

Pierre Lajoie	Direction de la santé publique
x	Communauté métropolitaine de Québec

Compte-rendu de réunion

<i>Objet</i>	<i>Date</i>
COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC	14 juin 2006
	<i>ACTION</i>
<p>0. Ouverture de la réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Anne Beaulieu souhaite la bienvenue à tous et invite les personnes présentes à se présenter. Elle suggère de passer immédiatement au point 6 pour libérer, si elle le souhaite, Mme Goyer. 	
<p>1. Adoption de l'ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Loïc Lévesque, appuyée par Bärbel Reinke. 	
<p>2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 8 mai 2006</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'adoption du compte-rendu est proposée par Loïc Lévesque, appuyée par Nicole Blouin. ➤ Mme Anne Beaulieu rappelle qu'une question avait été posée concernant le comité de suivi du PGMR. Mme Michèle Goyer rappelle que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) avait créé deux comités, un comité aviseur formé d'élus et un comité technique formé de fonctionnaires. Un comité communautaire de suivi formé de citoyens, de représentants du milieu et d'élus devait être aussi formé. Il avait été suggéré que les membres de ce comité soient en partie issus des comités de vigilance. ➤ Pour le comité aviseur, la Commission environnement de la CMQ a repris le mandat du comité aviseur. Le comité technique demeure, mais n'a pas de lien avec la Commission de l'environnement. Mme Beaulieu procédera à la vérification auprès de Monsieur François Picard, membre de la Commission environnement, les intentions de la CMQ à cet effet. ➤ Aussi, Monsieur Delisle informe que le comité d'échange entre les fonctionnaires et élus membres de l'exécutif sur le dossier de la gestion des matières résiduelles n'existe plus et que toutes les communications entre le comité exécutif et les fonctionnaires impliqués dans la mise en œuvre du PGMR ne se font que par le biais de la direction générale. 	Anne Beaulieu
<p>3. Statut du comité</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Denis Robillard informe que la direction du Service de l'environnement (Michel Lagacé) n'est pas favorable aux versements du montant alloué au comité de vigilance, si celui-ci se transformait en OBNL et ce, malgré les inconvénients associés au fonctionnement actuel. ➤ Alexandre Turgeon et Anne Beaulieu suggèrent de revenir sur cette question lors d'une prochaine rencontre. Le secrétariat du comité se 	

<p><i>Objet</i> COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</p>	<p><i>Date</i> 14 juin 2006</p>
	ACTION
<p>en œuvre du PGMR.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Benoît Delisle nous informe avec embargo, de l'annonce éminente (le 15 juin 2006) de l'installation de bacs pour la collecte des matières recyclables sur la rue Saint-Jean et dans les quartiers historiques dans le cadre du plan propreté de l'arrondissement de la Cité. Ces installations feront l'objet d'un projet-pilote. Alexandre Turgeon informe que le Gouvernement du Québec compte annoncer son Plan d'action en matière de changements climatiques et que l'arrondissement de la Cité devrait peut-être reporter son annonce puisqu'elle mérite une bonne visibilité. ➤ Alexandre Turgeon rappelle que le point à l'ordre du jour était l'information sur les campagnes d'information avec l'ensemble des actions prévues, les sommes affectées, etc et demande que la présentation soit reprise à la prochaine rencontre le 30 août prochain. ➤ Michèle Goyer précise les grandes lignes concernant l'information. Mme Beaulieu demande si cette stratégie prend en compte la même hiérarchie que celle du PGMR en se préoccupant d'abord de la réduction. Benoît Delisle précise que la Ville travaille de concert avec le Gouvernement du Québec, Recyc-Québec et les Unions municipales, pour agir sur cette question qui dépasse les champs de juridiction de la Ville. ➤ Loïc Lévesque et Alexandre Turgeon demande si la ville fera davantage appel aux groupes locaux travaillant en sensibilisation, comme Québec'ERE ou les Amis de la terre, et s'ils seront davantage sollicités. Mme Goyer et Benoît Delisle répondent que oui. 	
<p>7. Varia</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une question est posée sur l'accès aux bacs par les citoyens. ➤ Une autre question est posée sur la suie, que les citoyens prétendent provenir de l'incinérateur lorsque les vents sont du nord-est. Benoît Delisle rappelle la liste des autres sources importantes productrices de poussières autour de l'incinérateur, à savoir Stadacona qui brûle du mazout lorsque la vapeur est en quantité insuffisante, l'autoroute Dufferin-Montmorency qui est surélevée, les poêles à bois individuels du quartier, l'industrie AIM, le Port de Québec, la circulation automobile en général. (BENOÎT : COMPLÉTE CETTE LISTE SVP) <p>Le nettoyage des rues et la végétalisation du quartier sont identifiés comme solutions pouvant améliorer la situation.</p>	

Compte-rendu de réunion

<i>Objet</i> COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC	<i>Date</i> 14 juin 2006
	<i>ACTION</i>
8. . Rappel des dates des prochaines réunions Les dates des prochaines rencontres sont : <ul style="list-style-type: none">➤ Mercredi, le 30 août 2006➤ Mardi, le 17 octobre 2006➤ Mercredi, le 6 décembre 2006 <ul style="list-style-type: none">➤ Points à l'ordre du jour :<ul style="list-style-type: none">-- Information sur les campagnes d'information- Modernisation de l'incinérateur- Discussion sur un plan d'action pour le comité	Secrétariat